



# Premières expériences positives

**Procédure de qualification** | Retour sur la procédure de qualification 2017: la nouvelle formation initiale fait-elle ses preuves dans la pratique ?

TEXTE TONI BISER

**L**a branche a décidé d'introduire pour la première fois les mêmes épreuves dans toute la Suisse. Ces nouveaux examens ont été élaborés au sein d'équipes interrégionales. Un tel processus ayant fait ses preuves, les épreuves pour la procédure de qualification 2018 seront elles aussi rédigées en impliquant tous les experts en chef, dans un processus démocratique.

Les retours – obtenus via un questionnaire – des experts en chef sur la procédure de qualification 2017 se sont révélés positifs. La coordination nationale nouvellement mise en œuvre est considérée comme réussie. Elle était devenue nécessaire car les candidats des domaines spécifiques Télécommunication et Lignes de contact passaient leurs

examens spécifiques de manière centralisée, dans la région de Berne. Désormais, toutes les épreuves scolaires ont également lieu le même jour.

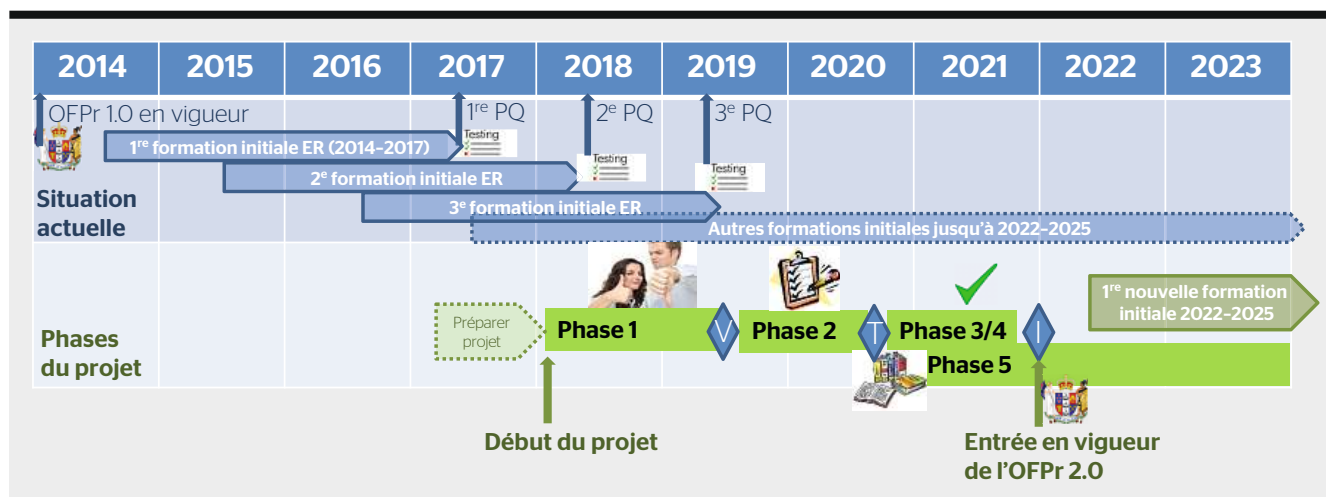
## Résultats pour le travail pratique

Dans l'ensemble, les expériences faites avec les nouvelles épreuves d'examen ont été positives, comme on s'y était attendu étant donné qu'elles se fondent sur des situations tirées des examens de fin d'apprentissage existants. Les nouveaux systèmes d'évaluation sont clairs. Seules des adaptations ponctuelles ont été souhaitées. Ainsi, les experts aux examens ont constaté que le minutage était trop serré pour certaines épreuves (par exemple celles sur

l'éclairage public, les installations de mise à la terre ou le travail du métal), tandis qu'il avait été calculé trop largement pour d'autres (travaux sur les câbles à moyenne tension). Concernant les travaux sur les câbles à moyenne tension, des adaptations au niveau de la formulation de l'épreuve et de l'évaluation ont en outre été suggérées. Ces retours sont pris en compte dans le processus d'adaptation pour les examens de la procédure de qualification 2018.

## Résultats pour les connaissances professionnelles

Le domaine de qualification Connaissances professionnelles comprend la matière enseignée à l'école professionnelle. Les enseignants spécialisés



Échéancier du projet « examen quinquennal » de la formation initiale électricien/ne de réseau.

auront l'occasion de donner un feedback sur le cours et l'étendue de la matière. L'Organe responsable de la formation professionnelle d'électricien/ne de réseau rassemble les contacts correspondants afin de les entretenir et de les consolider à l'avenir.

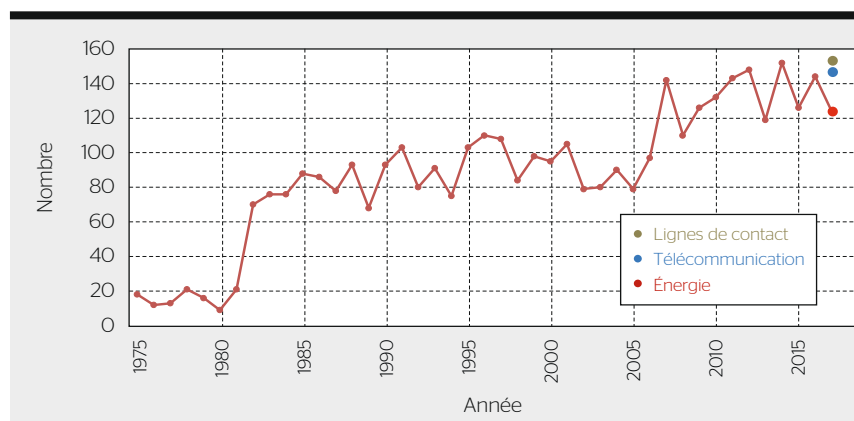
Les résultats des examens écrits ne présentent aucune particularité spécifique. Dans l'examen Position 1, la moyenne est inférieure à celle de l'examen Position 2. Le type de résultats fournis aux différentes questions a été saisi et la part des réponses justes est connue. Ces précieuses informations allègent la préparation des séries d'épreuves pour 2018.

Des entretiens spécialisés ont été menés par oral en se basant sur des situations de travail quotidiennes. Pour la procédure de qualification 2017, quatre situations différentes se sont présentées. Les experts aux examens ont évalué ces entretiens comme très concrets et réussis, mais aussi comme exigeants. Pour la procédure de qualification 2018, des situations de travail supplémentaires sont préparées.

### Résultats généraux

Parmi les candidats qui se sont inscrits à la procédure de qualification, 155 sur 166 ont réussi l'examen, ce qui correspond à un taux de réussite de 93%.

Différents mécanismes de contrôle ont aussi été introduits en même temps que les nouvelles formations initiales (notes d'expériences, rapports d'apprentissage, etc.), grâce auxquels les lacunes ou les évolutions négatives peuvent être identifiées plus tôt, et les mesures correctives enclenchées. Cela a eu pour conséquence qu'un contrat de formation sur dix a été résilié.



Nombre de diplômés électricien/nés de réseau CFC depuis la création de la profession.

Aucune aggravation générale ne peut être constatée avec le passage de l'examen de fin d'apprentissage à la procédure de qualification: les taux de réussite de l'examen de fin d'apprentissage oscillaient entre 81 % et 95 % pendant la période 2011-2016.

### Domaines spécifiques

La préparation et la réalisation de la procédure de qualification avec trois domaines spécifiques représente une charge plus importante pour les organisateurs des examens. Les candidats des domaines spécifiques Télécommunication et Lignes de contact sont tous assignés au canton d'examen de Berne. Alors qu'ils passent les examens généraux dans leur propre région, les examens des parties spécifiques se font dans la région de Berne. Désormais, pour compiler les résultats, les experts en chef peuvent consulter les grilles de notes que l'Organe responsable de la formation professionnelle d'électricien/ne de réseau a développées. Ces grilles per-

mettent en outre l'échange de données nécessaire entre les régions.

### Examen quinquennal de la formation initiale

L'Ordonnance sur la formation professionnelle stipule que la Commission Développement professionnel & Qualité de la formation Électricien/ne de réseau CFC revoit périodiquement le développement professionnel au niveau de la formation initiale. Ce processus est appelé « examen quinquennal ».

La Commission a fixé différents objectifs qui doivent être visés dans le cadre de cet examen. Ainsi, l'Ordonnance sur la formation professionnelle et le plan de

Domaine spécifique	2014	2015	2016
Énergie	147	185	150
Télécommunication	34	32	19
Lignes de contact	8	14	8
Tous les domaines spécifiques	189	231	177

Nombre d'apprentis électricien/nés de réseau au début de la formation.

formation doivent par exemple être révisés. Le fait que l'Organe responsable de la formation professionnelle d'électricien/ne de réseau ait été élargi à l'Association suisse des infrastructures de réseau pour la communication, l'énergie, les transports et les TIC doit en outre être reflété dans l'Ordonnance sur la formation professionnelle révisée et dans la Commission Développement professionnel & Qualité de la formation Électricien/ne de réseau CFC. Par ailleurs, la documentation des cours interentreprises et des entreprises, ainsi que le plan d'études cadre et la procédure de qualification doivent être adaptés.

### Où en est le projet ?

Le projet doit commencer début 2018. Les préparatifs pour le lancement du projet sont entamés.

Le projet est divisé en cinq phases. La première phase est celle de l'organisation. De plus, les responsables de projet sont choisis et la proposition de projet est formulée. Dans l'évaluation qui suit, un sondage à large échelle est réalisé, les résultats évalués et l'étendue de la réforme déterminée. Par la demande

de ticket provisoire, l'Organe signale à la Confédération qu'elle est prête pour la réforme. Si la phase 1 révèle qu'il y a un grand besoin d'adaptation, l'Organe pourrait encore, à ce moment-là, reporter les phases suivantes d'un an.

La véritable révision de l'Ordonnance sur la formation professionnelle et du plan de formation a lieu dans la phase 2. Les documents achevés sont envoyés à la Confédération pour contrôle (demande de ticket). Les phases 3 et 4 correspondent à l'audition par la Confédération, à l'approbation et à l'entrée en vigueur. Enfin, la phase 5 sert à l'implémentation: la documentation destinée notamment aux cours interentreprises et à la procédure de qualification est adaptée aux nouvelles bases. Les premiers nouveaux contrats d'apprentissage doivent pouvoir être conclus à partir de 2022.

### Combien d'électricien/nés de réseau sont formé/e/s ?

Ces dernières années, le nombre de diplômés en tant qu'électricien/ne de réseau s'est stabilisé autour des 150 par an. En 2017, 124 d'entre eux avaient choisi le domaine spécifique Énergie, 25

celui de la Télécommunication et 6 celui des Lignes de contact. L'introduction des domaines spécifiques a rendu le secteur professionnel plus attractif. Toutefois, la création de nouvelles places d'apprentissage recèle encore un grand potentiel qui doit être mieux exploité.

### Actualisations dans la documentation

À partir de l'été 2017, dans la documentation pour le cours interentreprises GEN1, les leçons sur les premiers secours ont été adaptées aux nouvelles directives du SRC et aux recommandations de l'Ilor. L'Organe responsable de la formation professionnelle d'électricien/ne de réseau poursuit sa collaboration éprouvée avec l'Alliance suisse des samaritains sur le thème des premiers secours et reprend aussi pour les années à venir la documentation de cours spécialement conçue pour les électriciennes et électriciens de réseau CFC.



#### Auteur

→ Toni Biser est Senior Expert formation professionnelle à l'AES.  
→ AES, 5001 Aarau  
→ toni.biser@electricite.ch

## «La diversité de cette profession me passionne»



### Philippe Perusset

est directeur de la Cifer (Communauté d'Intérêts pour la Formation des Électriciens de Réseau), le seul centre de formation du métier en Suisse romande et président de la Commission Développement professionnel & Qualité de la formation (CSDP&Q) Électricien/ne de réseau CFC.

→ [www.cifer.ch](http://www.cifer.ch)  
→ [philippe.perusset@cifer.ch](mailto:philippe.perusset@cifer.ch)

**Bulletin:** Philippe Perusset, vous avez certainement un emploi du temps bien chargé. Quelle est votre motivation pour occuper ce poste important ? Et quelle est votre relation au métier ?

**Philippe Perusset:** J'ai découvert le métier au début des années huitante et j'ai été tout de suite attiré par la diversité de cette profession. Les besoins en professionnels étant, déjà à cette époque, supérieurs à l'offre, il était important de contribuer à former la relève. Mon envie de compléter mes connaissances et la nécessité de disposer de suffisamment de formateurs m'ont permis de m'impliquer dans toute la filière de formation initiale et supérieure des électriciens de réseau. En tant que président de la CSDP&Q, je suis en contact régulier avec les autres centres de formation de Suisse, ainsi qu'avec les instances

cantonales et fédérales. Les thèmes abordés tels que le contenu de la formation ou le financement de celle-ci ont un impact direct sur la Cifer. Je suis donc un acteur privilégié en étant président de la CSDP&Q.

**Depuis combien de temps êtes-vous directeur de la Cifer? La formation d'électricien/ne de réseau a-t-elle évolué depuis? Pourquoi la Cifer est-elle le seul formateur en Suisse romande?**

Je suis directeur de la Cifer depuis sa création en 2008, phase durant laquelle j'ai été très fortement impliqué dans le projet. Durant les premières années d'existence, nous formions selon le règlement d'apprentissage du 6 février 1996. Et depuis 2014, c'est la nouvelle ordonnance, ainsi que le plan de formation qui lui est associé qui donnent le fil conducteur des cours interentreprises et des procédures de qualification. C'est également sur cette base que nous avons élaboré les supports de cours pour l'école professionnelle. Les partenaires de la Cifer, pour des questions d'efficacité relatives au territoire couvert et au nombre de personnes à former, ont opté pour la création d'un seul centre de formation en Suisse romande.

**Vous êtes également président de la Commission Développement professionnel & Qualité de la formation Électricien/ne de réseau CFC. Quelles sont les tâches de cette Commission et comment fonctionne-t-elle?**

La Commission est composée de représentants de toutes les régions linguistiques et de toutes les associations de l'Organe responsable de la formation professionnelle d'électricien/ne de réseau. La Confédération et les cantons y siègent également. Elle adapte en continu – mais au minimum tous les cinq ans –, selon l'article 8, le plan de formation aux évolutions économiques, technologiques, écologiques et didactiques. Elle prend ainsi en compte les éventuels nouveaux aspects organisationnels de la formation professionnelle initiale. Les compétences sont définies et assignées nommément pour les entreprises formatrices, les écoles

professionnelles, les cours interentreprises, ainsi que les procédures de qualification.

**Qu'a-t-elle déjà accompli?**

Elle a élaboré des mesures particulières pour les jeunes en matière de sécurité au travail et de protection de la santé afin de satisfaire à la protection de la jeunesse et de permettre que les jeunes puissent être formés dès 15 ans.

De plus, elle a pu obtenir une augmentation des contributions de la Confédération aux cours interentreprises de 90 à 100 francs par jour et par apprenti (le montant de la subvention était encore de 60 francs par jour en 2008).

**Quels sont les avantages d'unifier les épreuves au niveau national?**

D'une part, cela contribue à valoriser le CFC obtenu en fin de formation. Et, d'autre part, cela augmente l'efficacité de la préparation des procédures de qualification tout en intensifiant les échanges entre les lieux de formation.

**Est-ce facile de trouver des formateurs? Y a-t-il des différences selon les régions?**

Du fait de l'évolution des missions des gestionnaires de réseau de distribution, il devient plus difficile que les experts métiers, que l'on ne trouve qu'au sein de ces sociétés, puissent s'impliquer suffisamment dans la formation professionnelle initiale et supérieure. Ce constat est partagé au niveau national. Or, en l'état actuel, le nombre de personnes qui souhaitent être formées est en augmentation. Une sensibilisation des acteurs est en cours.

**Quels sont les objectifs de la Commission à long terme?**

La révision quinquennale (voir ci-dessus) constitue le temps fort des cinq prochaines années. S'y ajoute le suivi du financement de la formation, ainsi que celui de la qualité et l'intégration des retours d'expérience des procédures de qualification 2017.

INTERVIEW : CÉLINE REYMOND